



ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE EN SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DE L'AGES

Mardi 31 mai à 18h45, au D7-2023

*Légende : (D) Point décisionnel, (I) point information, (F) point flottant, (S) point statutaire,
(A) annexe, (H) huis clos*

PRESENCE NOTABLE

Amélie Gélinas (Biochimie, 2^e année. Responsable à la coordination)
Samuel Coderre (Biochimie, 2^e année, Responsable aux affaires administratives)
Justin Laroche (Chimie, 1^{re} année, Responsable aux affaires financières et comptables)
Kevin Lussier Rousseau (Biochimie, 1^{re} année. Responsable aux affaires politiques)
Olivier Gagnon (Responsable aux affaires socioculturelles)
Kathryn Roger (Chimie, 1^{re} année, Responsable aux relations universitaires)
Philippe Desbiens Fortin (Administrateur annuel)
Audrey Dewar (Administratrice annuelle)
Richard Bernier (Administrateur semestriel)
Isabelle Bérubé (Administratrice semestrielle)
Émilie Coulombe (Étudiante en enseignement)
Raphael Ballard Emond (Étudiant en Études politiques appliquées)
Nancy Bouda (Étudiante au doctorat en économie)

ORDRE DU JOUR (*Durée estimée : 0h30*)

AG/0.1 Ouverture de l'assemblée
18h46

AG/0.2 Nomination de l'animation et du secrétariat d'assemblée (D)

Philippe Desbiens Fortin propose Raphael Ballard Emond à l'animation, Émilie Coulombe à la garde du senti et Nancy Bouda au secrétariat.

Audrey Dewar (2^e ème année chimie) appuie

AU

AG/0.3 Rappel des procédures d'assemblée (I)

AG/0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour (D)

Raphael Ballard Emond fait la lecture de l'ordre du jour.

Philippe Desbiens Fortin (2^e ème année biochimie) propose l'ordre du jour tel que lu.

Audrey Dewar (2^e ème année chimie) appuie.

AU

1. Affaires Générales de l'AGES

AG/1.1.

2. Affaires administratives

AG/2.1. Modification des cotisations de l'AGES (D)

Philippe Desbiens Fortin : le CA est arrivé au constat que la cotisation est insuffisante pour les besoins de l'AGES. Tous les services, subventions, bourse viennent de là. On voudrait augmenter ça à 30\$ ce qui est bas par rapport aux autres associations. Je vous suggère de laisser le responsable des finances présenter.

Philippe Desbiens Fortin propose de lever le point 1 de l'annexe des RG pour permettre aux exécutants de parler librement.

Audrey appuie.

AU

Justin Laroche : il nous faut augmenter nos revenus. Pour le moment on a 35000\$, on doit 12000\$ à l'université pour les bourses et en brief a un trou de 6000\$ à combler. Pour les autres points, l'argent des cotisations nous permet d'offrir des services comme les pizzas au 5@8, le café, etc... Pour la bonne survie de l'AGES on a besoin d'argent et nous sommes vraiment dans les moins chers de toute l'université.

Je vous invite à voter pour la demande.

Philippe Desbiens Fortin propose de modifier le point 7.1.1 des RG pour « La cotisation à l'AGES est de 2.50 \$ par crédit et d'un maximum de 30 \$. »

Thimothé Hébert appuie

Richard Bernier : Si on met 35\$ à la place, ce serait exactement le double.

Samuel Coderre: Avec 35\$ on devrait mettre 3\$/crédits pour que ce soit plein prix aux étudiants à temps plein.

Richard Bernier: l'AGES a besoin d'argent et ce montant reste en dessous de ce qui est demandé dans les autres associations, mais ça devrait permettre de monter le revenu. Jean-Simon Desmarais (Informatique, 2^e année) : Ce serait quoi les changements que cela apporterait si on a ce montant ?

Philippe Desbiens Fortin : c'est difficile de calculer les besoins de l'AGES car changeant année après année. Mais s'il y a des membres qui veulent faire le calcul, je me ferais le plaisir de leur apporter mon appui.

Justin Laroche : Un fonds de sureté pour l'AGES en cas de surplus pouvant nous permettre de survivre en cas de difficulté. On n'est pas là pour gagner de l'argent. Richard Bernier: 30 ou 35\$ ce sont des nombres arbitraires

Philippe Desbiens Fortin : notre rôle est de s'assurer que l'AGES fonctionne comme il se doit. Même si on est un organisme à but non lucratif, on a le droit d'avoir du surplus, juste pas le droit de payer nos exécutifs et membres du CA. On ne sera pas mieux servi si on n'a pas assez de revenus.

Richard Bernier amende pour que le maximum soit de 35\$ et 3\$ par crédits. Philippe Desbiens Fortin appuie.

Sophie Mottet : pourquoi l'AGES a autant de dettes ? y a-t-il un rapport sorti sur ça ?

Justin Laroche : des gens n'ont pas pris au sérieux leur travail ?

Philippe Desbiens Fortin : incompréhension il y a 3 ans par rapport au compte de l'AGES. Des gens ont utilisé l'argent des promotions en pensant que c'était celui de l'AGES. Les impôts de 2017 n'avaient pas été payés.

Justin : Impôt de 2016, 2017, 2018.

Sophie Mottet : ces personnes responsables de la situation ont-elles eu une punition ?

Philippe Desbiens Fortin : ce n'était pas volontaire. Si un membre venait nous dire de pénaliser un membre qui a fait ça nous le ferions, mais je me vois mal pénaliser un bénévole qui ne l'a pas fait avec une mauvaise intention.

Jean-Simon Desmarais demande le vote.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Raphael Ballard Emond : Est-ce qu'il y a d'autres discussions à avoir sur la proposition?
Demande de vote?

Proposition adoptée à l'unanimité.

Philippe Desbiens Fortin propose que les responsables aux affaires administratives, financières et comptables et à la coordination s'occupent de contacter la faculté pour que cela soit intégré dans la facture des étudiants dès la session d'automne.

Richard Bernier appuie.

AU

3. Affaires Politiques

AG/3.1.

4. Affaires Environnementales

AG/4.1.

5. Affaires Socioculturelles

AG/5.1.

6. Affaires Technologiques

AG/6.1.

7. Affaires Internes

AG/7.1.

8. Affaires Campus

AG/8.1.

9. Affaires Communautaires et Locales

AG/9.1.

10. Divers

Samuel Coderre : Juste pour vous informer que les cotisations ne peuvent être votées qu'en AGS et c'était la raison de la convocation.

11. Levée de l'Assemblée

19h14